

IDENTIFICATION

4

Identifiant

8234-10-9184

Adresse

36, chemin du Bord-du-Lac

Dénomination



DONNÉES HISTORIQUES

Décembre 2003

Construction

- Date ou période de construction : vers 1910
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

Présentation sommaire

La résidence située au 36, chemin du Bord-du-Lac aurait été construite vers 1910. Elle n'apparaît pas sur le plan d'assurance-incendie de 1894 révisé en 1901, mais elle figure sur celui de 1923. Le dépouillement des rôles d'évaluation municipale permet également de savoir que la demeure est déjà construite en 1916. La demeure repose sur une fondation en pierre. Il s'agit d'une maison à mansarde qui se reconnaît à son plan rectangulaire à deux étages ainsi qu'à sa toiture mansardée constituée d'un brisis et d'un terrasson. L'arrondissement de Pointe-Claire comporte un nombre limité de maisons à mansarde. La propriété se compose également d'une véranda disposée en façade, d'une cheminée adossée à la façade latérale droite et de deux lucarnes à pignon qui percent la pente du brisis.

Principales modifications

- La porte principale a été remplacée.
- Un volume annexe a été ajouté derrière le corps de logis principal.
- Une cheminée en brique blanche a été ajoutée en 1974.

DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale.
- Typologie constructive apparente : Charpente claire.
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Maison à mansarde.

Paysage

- Environnement immédiat : Maisons unifamiliales faisant face au lac Saint-Louis. Des arbres matures parsèment la propriété.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain avec une bonne marge de recul. Dans ce secteur où le chemin du Bord-du-Lac est sinueux, les maisons sont orientées en fonction des lignes de lot latérales et leur façade sont rarement parallèles à la rue. La maison est située à proximité de tours d'habitation.

Architecture

- La maison conserve son parement extérieur de bardeaux de cèdre.
- Le terrasson de la toiture principale a conservé son recouvrement de tôle pincée de même que la toiture de la véranda.
- La maison a conservé son ornementation sobre caractéristique de la construction en bois, soit des chambranles autour des fenêtres, des planches cornières ainsi que des retours de corniche sur les façades latérales.

État physique

- Détériorations mineures : La maison présente de légères détériorations notamment en ce qui concerne la véranda.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt historique : La résidence rappelle le souvenir des activités de villégiature qui se déroulaient en bordure du lac Saint-Louis entre autres dans le secteur de Valois autour de la Première Guerre mondiale.

- Authenticité : La résidence conserve plusieurs éléments originaux comme son solage de pierre, son parement extérieur de bardeaux de cèdre et le recouvrement de certaines parties de toiture en tôle pincée.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie, particulièrement la forme du toit mansardé;
- Le parement extérieur en bardeaux de cèdre;
- La tôle pincée qui recouvre le toit de la véranda et le terrasson de la toiture principale;
- Les fenêtres à battants à grands carreaux;
- La véranda.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- GOAD, Charles Edward. *Insurance Plan of Valois, Qué.* 1894, révisé en 1901. ANC.
- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- Rôle d'évaluation. 1916. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004